



Marigny InitiativeS



MARS 2014
Numéro 197

Dernier conseil municipal pour 6 élus.

6 élus sortants salués pour leur dévouement envers la commune
lors de leur dernière réunion de conseil municipal.



De gauche à droite : Didier OZOUF (4 mandats), Yves HEROUARD (5 mandats), Bernard BRIGNOT (3 mandats), Madeleine GARDIE (5 mandats), Daniel ROBIOLLE (1 mandat), absent sur la photo Patrice BOUCHER (1 mandat).





La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les services dans la commune

Permanence de Mr Gilles Quinquenel,
Conseiller Général : le lundi de 18 h à 19 h.

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et
samedi 14h-19h.

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h.

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à

17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

Relais assistantes maternelles "les Lucioles" 02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2014 (sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à **12h et 14h à 18h.**

S.S.I.A.D service réservé aux personnes âgées dépendantes sur prescription médicale.

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h

et de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi

de 10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes 06.37.03.18.98

rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

SAINT-LO AGGLO

Accueil de Marigny

L'accueil de Marigny se situe au 1 rue Auguste Eudeline :

Permanences : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de **9 h 30 à 12 h 30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.**

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.saint-lo-agglo.fr>

Les permanences

Mission Locale : **le lundi et mercredi après-midi** sur rdv

Familles Rurales : **le mardi de 17h30 à 18h30.**

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} **mercredi du mois de 10h45 à 12h15.**

CLLAJ : 2^{ème} **lundi du mois de 14 h à 17h.**

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de **9h 30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél : 02.33.77.28.98.**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 19 mars 2014.

CREATION DE POSTE :

Adjoint technique de 2nde classe à temps complet.

Madame Glwadys BELLAMY est actuellement sur un poste d'adjoint technique de 2nde classe à temps non-complet (20.5h/35h).

A partir du 1^{er} avril 2014, elle assurera l'entretien de la maison médicale, en plus de celui de la mairie, des écoles, de la salle du Jardin Pillard et du service au restaurant scolaire.

Il y a lieu de changer son temps de travail et le porter à 35 h/35h.

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2014.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget 2014.



Glwadys BELLAMY

L'an deux mille quatorze, le dix neuf mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine, BESSON Huguette,.

Absents excusés : BOUCHER Patrice, Cédric HEUGUET.

Procuration : Cédric HEUGUET donne procuration à Philippe GENET.

Secrétaire de séance :
Madeleine GARDIE

Comptes administratifs 2013 : Lotissement du 13 juin.

Monsieur Bernard Brignot, Maire, donne le détail du résultat et se retire.

Sous la présidence de Monsieur Yves HEROUARD,

le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 qui laisse apparaître les résultats suivants : **0 € en section de fonctionnement. L'excédent de 10 401.60€ a été reporté au budget communal 2013.**

Opérations immobilières.

Monsieur Bernard Brignot, Maire, donne le détail du résultat et se retire.

Sous la présidence de Monsieur Yves HEROUARD,

le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Un excédent de 170 934.12 € en section de fonctionnement.
- Un déficit de 27 557.90 € en section d'investissement.

La vente de 2 logements à la Résidence de la Vallée permettent l'achat de 2 propriétés à démolir et laisse un solde pour financer en partie la démolition.



Eau et de l'assainissement.

Monsieur Bernard Brignot, Maire, donne le détail du résultat et se retire.

Sous la présidence de Monsieur Yves Hérouard,

le conseil municipal approuve le compte administratif 2013 qui laisse apparaître un excédent de 245 865.40 € en section d'exploitation et un excédent de 416 626.89 € en section d'investissement.

Pour l'investissement, plusieurs travaux prévus ne sont pas réalisés : l'extension du réseau d'eau, les travaux du château d'eau, la réalisation d'un bassin tampon, le traitement des eaux parasites, etc...

Le budget de l'eau et de l'assainissement est repris par la Communauté d'Agglomération « Saint-Lô Agglo » qui a cette compétence depuis le 1er janvier 2014. La commune laisse un excellent budget pour permettre la continuité de ce service.

Commune.

Monsieur Bernard Brignot, Maire, donne le détail du résultat et se retire.

Sous la présidence de Monsieur Yves HEROUARD, le conseil municipal approuve

le compte administratif 2013 qui laisse apparaître : Un excédent en recettes de fonctionnement de 398 545.95 €

et un excédent en recettes d'investissement de 60 387.02 € au compte 001 et de 231 008.98 € au compte 1068.

Le montant des restes à réaliser est de 603 745.00 € en dépenses d'investissement et de 312 349.00 € en recettes d'investissement. **Le besoin de financement réel est donc de 231 008.98 €.**

Monsieur le Maire remercie le conseil municipal pour ces bons résultats qui témoignent d'une bonne gestion avec un endettement tout à fait correct par rapport à la capacité de la commune.

RÉHABILITATION DE LA CLASSE N°7 À L'ÉCOLE JULIEN

Bodin :

CONSULTATION.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation de la classe n°7 à l'école Julien Bodin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les 5 marchés.

Les crédits seront inscrits au budget principal 2014.

Résultats de la consultation.

	<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant HT</i>
Faux plafond	LEBOUTEILLER	2 962.50 €
Peinture et sol	LEDOYEN	3 957.50 €
Electricité	JARNIER	1 256.72 €
Menuiseries	LECARDONNEL	7 545.00 €
Chauffage	DEPERIERS	955.00 €
	Total :	16 676.72 €

CONSTRUCTION D'UN PREAU A L'ECOLE JULIEN BODIN :

avenant n°1 sur le lot n°2 (charpente bois).

Le lot n°2 (charpente bois) a été attribué à l'entreprise CPL BOIS.

L'avenant n°1 a pour objet une moins –value pour fourniture de poteaux en acier galvanisé remplaçant le bois du préau.

Le montant du marché est modifié comme suit :

L O T	Désignation	ENTREPRISE	Marché Initial HT	Avenant N°1 HT	Modification en %	Nouveau montant HT
2	Charpente bois	CPL BOIS	13 480.94 €	1 288.78 €	9.56 %	12 192.16 €

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et vu le marché conclu avec l'entreprise CPL BOIS, attributaire du marché, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1.

Le préau terminé.



LOGEMENTS 1A 1B 1C ET 1D RESIDENCE DE LA VALLEE :

Réduction sur le loyer de mai 2014.

Suite à de nombreux dysfonctionnements au niveau de l'installation du chauffage, les locataires des nouveaux logements de la résidence de la Vallée ont dû utiliser les convecteurs électriques pour chauffer les logements.

Il en résulte une augmentation de facture d'électricité pour les locataires concernés alors que les logements sont réputés être à basse consommation énergétique. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le principe d'une remise de 50 € sur le prochain loyer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la prise en charge communale sur le loyer de mai 2014 pour les 4 logements



Questions diverses

- ✦ **Manche Numérique : début des études de recensement des prises fibre optique jusqu'à l'abonné.**

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, le recensement des habitations, entreprises et commerces va débuter.

- ✦ **Jardins à l'école Julien Bodin.**

Didier Ozouf présente le projet de M Dégoulet qui souhaite organiser la mise en place de jardins pour les maternelles à l'école Julien Bodin. La commune aidera ce projet ainsi que l'association Marigny Je T'Aime.



- ✦ **Fête du bois.**

Didier Ozouf soumet au conseil municipal la proposition de l'association « Fête du bois » pour la construction d'un abri à l'étang. Celui-ci pourrait se situer entre les bâtiments existants et permettra différentes activités dont un abri pique-nique toute l'année.

70 EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT 1944-2014

Dans le cadre du 70 ème anniversaire du débarquement, le Marignytiatives ouvre ses colonnes à Monsieur Roger POTIER, témoin de cette période agitée.

MARIGNY JUIN 1944

La nuit du 5 au 6 fut angoissante, sans cesse sur le "qui vive".
Le bruit des canons, des lourds « Panzers », des explosions au loin, le sol tremblait. Que se passe-t-il ? ... C'est le débarquement !

Très vite nous apprenons que les villes de Saint-Lô et Coutances avaient été bombardées.

C'est dans la matinée du 7 que nous allons avoir plus de précisions par un refractaire au STO recherché par la gendarmerie allemande et caché rue Falourdel à Saint-Lô.

Dans la nuit il est parti avec son épouse, ^{ils ont} traversé une partie de la ville en ruines et en flammes avant d'arriver à Marigny par les petites routes vers dix heures. Ils nous ont raconté le désastre

Marigny le 7 :

A 6 heures des camions de la "TODT" fuyant la région de Cherbourg sont repérés par des avions de chasse à l'arrivée de Marigny près de la Croix route de Saint-Sauveur-Lendelin, pendant quelques minutes les rafales de mitrailleses déchirent l'air, des bombes tombent.

Il y a des victimes et des maisons sont touchées.

Dans la matinée les avions rôdent sans cesse. Le ciel est bleu, le soleil brille. Quel beau temps avions nous dit dans d'autres circonstances... nous n'y pensons pas alors que les pilotes continuent leur mission.

En fin de nuit des véhicules de La Wehrmacht sont entrés dans la propriété Jacques Bainville (aujourd'hui D^o Madoz) à 200 mètres route de Quibou. Bien rangés, camouflés sous les grands arbres, soudain un violent sifflement d'un avion en « Pique » et le crépitement des mitrailleses suivi par le hurlement du puissant moteur pour reprendre de l'altitude, un deuxième passage et plus rien.

Une énorme colonne de fumée noire et des flammes s'élèvent au dessus des grands arbres, une citerne d'essence est en feu avec d'autres camions.

Un soldat allemand, peut-être le responsable du convoi, arrive dans le carrefour revolver au poing, il est en rage de voir le spectacle et ses hommes au repos pris au piège. Heureusement personne ne passe dans la rue.

Nous suivrons la scène sans bruit derrière les persiennes de la fenêtre à l'étage de notre maison. La journée de 7 Juin n'est pas terminée..

A suivre -

MARIGNY JUIN 1944

Mercredi 7 Juin (suite)

Lorsque la peur, l'inquiétude restent présentes, les heures sont longues.. les commerces sont fermés, les rues désertes. La peur des avions, de l'occupant, peu de nouvelles.. le mitraillage de la matinée des 6 heures, vers 10 heures route de Quibou, ce n'était pas terminé, le ciel est clair et propice aux attaques aériennes.

Nous venons de découvrir que d'autres camions de la Wehrmacht se sont alignés près des maisons entre l'église et le cimetière. Si les pilotes ont repéré le convoi ils vont revenir.

Est-ce la proximité du clocher, de l'église ou des maisons ? les camions sont restés là jusqu'au soir.

Cependant un drame allait se produire à la sortie du Bourg route de Saint-lô, un convoi de la TODT se trouve sous les pommiers dans un verger à droite de la route. Les avions surgissent et le mitraillage est violent, malheureusement deux personnes de Marigny habitant à proximité sont là au moment de l'attaque.

Amable Laffantreux et son fils Jean sont tués

Dans la soirée, avant la nuit un groupe d'hommes de la TODT reprend la route en car vers Saint-lô, après le carrefour de Saint-léger le car harcours quelques centaines de mètres avant d'être mitraillé, il y a peu de survivants.

C'est à partir de cette journée du 7 Juin que des habitants du Bourg vont partir se réfugier dans la campagne, ils sont accueillis et reviennent dans la journée surveiller leur demeure.

Les terribles bombardements de Saint-lô et Courances ont marqué les esprits, accentué la peur avec les tracts récupérés dans la nature.

Le 13 Juin à 21 heures, Marigny va subir un bombardement, en quelques minutes la partie nord-nord-est du Bourg est touchée, la rue du Couvent est en ruines, le Couvent est en feu il y a des blessés et 24 tués

La partie du Bourg "épargnée" le 13 Juin sera détruite ou incendiée sous les bombes et les obus pendant l'opération COBRA les 25-26-27 Juillet 1944

Les photos exposées au Memorial COBRA, pour comprendre ces événements, serviront pour longtemps les témoins afin de transmettre, dans le silence, cette mémoire aux générations futures.

- I.B.

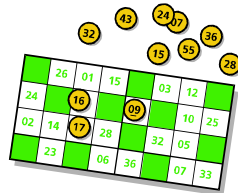
ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON DE MARIGNY.

L'association organise

UN LOTO

1er lot :
Un bon d'achat de
250 €

le jeudi 17 avril
à 14h00



à la salle des fêtes de Marigny

Renseignements et réservations auprès de

Fabien au 06.98.98.26.32.

Ou Sandrine au 06.84.41.89.27

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

L'Établissement français du sang de Normandie.

Organise

une collecte de sang

Le lundi 28 avril 2014

À la salle des fêtes de 15h30 à 19h00



La musique de Marigny/Cerisy La Salle.



vous invite à un concert le

Samedi 17 mai 2014 à 20h30

à l'espace culturel **Le Triangle d'Hébécrevon**

Pour tout renseignement
La présidente Séverine LEROUX
02.33.91.76.31

<http://musiquedemarignycerisy.asso-web.com/>

Entrée libre et gratuite.

L'union des Commerçants et Artisans de Marigny.

organise une brocante et un vide-grenier

Le jeudi 1er mai 2014

Toute la journée

Ouvert aux particuliers et aux professionnels de la brocante.

Sans réservation, emplacements libres, sauf alimentaire pour lequel il sera obligatoire de réserver (tél : 02.33.55.19.83)

Renseignement : 02.33.55.00.00

Tarifs : 3 € le mètre pour les particuliers
10 € le mètre pour l'alimentaire et les professionnels



INFORMATION PRATIQUE :

L'UCAM rappelle à la population marignaise que la circulation et le stationnement seront interdits de 8h à 18h, invite les habitants du bourg et des rues adjacentes à prendre leurs précautions et remercie chacun de sa compréhension pour les gênes occasionnées lors de cette journée.

Rallye vélo du Comité des Fêtes.



Tous à vos vélos....

Rendez-vous le 1er mai

devant la salle des fêtes à partir de 8h30.

Venez nombreux passer une bonne journée à la campagne...

Prévoir son pique-nique.

Pour tout renseignement, contacter

JL Leconte au 06.75.34.18.66 (le soir)

Pendant ce mandat, la commission Accueil a été heureuse de réaliser ce bulletin municipal tous les mois avec l'aide des secrétaires de mairie.

En espérant avoir satisfait nos lecteurs.

Les membres de la commission accueil.